



17 > 19 NOVEMBRE
COLMAR 2020
EST

MÉMO TECHNIQUE EXPOSANTS

Toutes les étapes
pour réussir
votre stand

SOMMAIRE - FAQ :

GENERALITES :

| | |
|--|-----|
| Pour venir au Parc Exposition de Colmar ? | P.4 |
| Quelles sont les horaires visiteurs du Salon ? | P.5 |
| L'Equipe du Salon : | P.5 |
| Plan Général du Salon :..... | P.6 |

MONTAGE – DEMONTAGE :

| | |
|--|-----|
| Quels sont les horaires pour le montage et démontage..... | P.8 |
| Quels sont les horaires d'ouverture de l'accueil exposants ? | P.8 |
| Les accès pour le Montage et Démontage : | P.9 |
| Comment imprimer mes badges exposants :..... | P.9 |

PENDANT LE SALON :

| | |
|--|------|
| Où stationner pendant le salon :..... | P.13 |
| Quels sont les horaires d'accès au salon | P.13 |

MON STAND :

| | |
|--|------|
| Plateforme technique :..... | P.15 |
| J'ai besoin d'infos sur mon stand : | |
| Type de cloisons - La couleur de la moquette -Electricité -Nettoyage-Wifi | P.15 |
| Besoins Spécifiques – Elingage – Air comprimé – Eau – Courbe D | P.19 |
| Comment faire livrer sa marchandise sur son stand..... | P.19 |
| Où stocker mes emballages vides pendant le salon : | P.20 |
| Restauration sur salon - je veux organiser un cocktail sur mon stand : | P.20 |
| J'ai besoin d'un TV, je veux éclairer mon stand : | |
| J'ai besoin de mobilier complémentaire..... | P.21 |

| | |
|---|-------------|
| FORMULAIRES DE DEMANDES TECHNIQUES | P.22 |
|---|-------------|

GARDIENNAGE – SECURITE INCENDIE – REGLES SECURITE ET HYGIENES A RESPECTER

| | |
|--|------|
| A partir de quand le salon est gardienné..... | P.30 |
| Quelles sont les règles à respecter en matière de sécurité incendie..... | P.30 |
| Quelles sont les règles à respecter en matière de sécurité au travail..... | P.32 |

| | |
|---|-------------|
| QUOI FAIRE EN CAS D'INCENDIE AU D'ACCIDENT | P.33 |
|---|-------------|

| | |
|--------------------------|-------------|
| INFOS COVID | P.33 |
|--------------------------|-------------|

| | |
|------------------------|-------------|
| MEMENTO : | P.35 |
|------------------------|-------------|

GENERALITES :

| | |
|--|-----|
| Pour venir au Parc Exposition de Colmar ? | P.4 |
| Quelles sont les horaires visiteurs du Salon ? | P.5 |
| L'équipe du Salon : | P.5 |
| Plan Général du Salon | P.6 |

ACCES AU PARC DES EXPOSITIONS DE COLMAR:

ADRESSE :

Parc des Expositions et de Congrès
Avenue de la Foire aux Vins
68000 COLMAR

ROUTE :

En provenance de Strasbourg : A85, puis N83 sortie 23 – Colmar puis Parc des Expositions
En provenance de Mulhouse : A 35, sortie 24 : Colmar Nord : Puis Parc des Expositions.

Coordonnées GPS

Latitude : 48.097680 - Longitude : 7.359477

BUS :

La **ligne E** relie la gare, le centre-ville et la Parc des Expositions
Arrêt : « **Parc des Expositions RD 83** »

TRAIN :

Un train toutes les heures en provenance de Mulhouse et Strasbourg.
Liaison avec Bale et l'Allemagne.

AVION :

Le Parc Expo se situe à :
40 m de l'Aéroport de Bale/Mulhouse
45 m de Strasbourg
1h30 de Zurich

DATES ET HORAIRES SALON SEPÉM:

Le salon Sepem Colmar se déroulera sur le site du Parc des Expositions de Colmar.

Mardi 17 novembre : 9h – 18h

Mercredi 18 novembre : 9h – 18h

Jeudi 19 novembre : 9h – 17h

L'ÉQUIPE DU SALON

Directeur

Philippe DUTHEUIL philippe.dutheil@gl-events.com

Service commercial SEPÉM

Véronique Fantin veronique.fantin@gl-events.com

Aurélie Lacoste aurelie.lacoste@gl-events.com

Sandra Joaquim sandra.joaquim@gl-events.com

Emilie Vaillant emilie.vaillant@gl-events.com

Chloé Tonti chloe.tonti@gl-events.com

Service SEPÉM Permanent

Aurélie Lacoste aurelie.lacoste@gl-events.com

Service Communication – Marketing

Xavier Legrand xavier.legrand@gl-events.com

Hortense Leclerq hortense.leclerq@gl-events.com

Sylvianne Loubradou sylvianne.loubradou@gl-events.com

Service Data/Pub

Aurélie Collié aurelie.collié@gl-events.com

Melissa Marquis melissa.marquis@gl-events.com

Service Technique

Claire Brault : claire.brault@gl-events.com

Marion Tisserant : marion.tisserant@gl-events.com

Elena Colombel : elena.colombel@gl-events.com

www.colmar.sepem-industries.com

Organisation :

EVEN.pro, filiale de la société GL Exhibitions Industrie

ZONE ARTISANALE MAYNE II

CS 80223

47440 CASSENEUIL

Tel : 05 53 36 78 78

PLAN GENERAL DU SALON :



Plan au 30 mars

MONTAGE – DEMONTAGE :

| | |
|--|-----|
| Quels sont les horaires pour le montage et démontage..... | P.8 |
| Quels sont les horaires d'ouverture de l'accueil exposants ? | P.8 |
| Les accès pour le Montage et Démontage : | P.9 |
| Comment imprimer mes badges exposants : | P.9 |

DATES ET HORAIRES MONTAGE/DEMONTAGE :

MONTAGE EXPOSANTS :

Dimanche 15 Novembre de 14h à 18h

Lundi 16 Novembre de 8h à 21h, dernière entrée 20h

DEMONTAGE EXPOSANTS :

Jeudi 19 novembre

17h : Début Démontage exposant

Livraison caisses sur stand par transpalette

17h30 : **Ouverture des portails du Parc des expositions et des bâtiments,**
sur autorisation du Chargé de Sécurité Incendie pour accès Véhicules lourds sauf
semi

19h : Accès poids lourds dans l'enceinte du Parc des Expositions

Accès chariot élévateur dans les halls

Le début du démontage des stands : Enlèvement des barres de led et démontage
Des cloisons.

22h : Fin démontage exposants. Vos réserves doivent- impérativement - être
Vidés dès le jeudi soir.

Vendredi 20 novembre :

de 8h à 12h **!Votre stand doit être impérativement démonté à 12h le vendredi.**

OUVERTURE ACCUEIL EXPOSANT

Dimanche 15 Novembre de 14h à 18h

Lundi 16 Novembre de 8h à 19h30

Mardi 17 Novembre de 8h – 18h30

Mercredi 18 Novembre de 8h à 18h30

Jeudi 19 Novembre de 8h à 17h30

Toute l'équipe de SEPÉM COLMAR se tiendra à votre disposition à l'accueil Exposant, situé dans
le hall 3

Présentez-vous **dès votre arrivée** pour :

- retirer votre badge parking
- pour tous problèmes techniques (électricité, spots...)
- pour toute commande supplémentaire (badges exposants, rails de spots...) : toute commande doit être accompagnée d'un règlement

ACCES MONTAGE/DEMONTAGE :

Sur le plan ci-joint, vous trouverez les informations :
Pour accéder aux halls pendant le montage et démontage

Dimanche 15 novembre :

Accès Portail Parc Agricole



1

Lundi 16 novembre :

Accès Portail Parc Agricole



1

Accès Parking Est



2

Jeudi 19 novembre

Accès Portail Parc Agricole :



1

Zone : Déchargement PL et stockage.



1

BADGES EXPOSANTS :

Les badges exposants font office de badges montage/démontage.

Ces badges sont obligatoires pendant les périodes de montage et démontage et le salon.
Seules les personnes badgées auront accès au Parc des Expositions.

Pour des raisons de sécurité et de lutte contre les vols, les gardiens sont habilités à vous demander de présenter vos badges.

COMMENT CREER VOS BADGES EXPOSANTS :

Rendez-vous : dans votre espace exposant – ou cliquer sur le lien suivant

<https://sepem.a-p-c-t.net/badges-exposants/SEPEM%20Industries%20Est/Colmar-2020/5e553f2aa6588>

N'oubliez pas d'imprimer vos badges pour accéder au montage

PLAN ACCES :

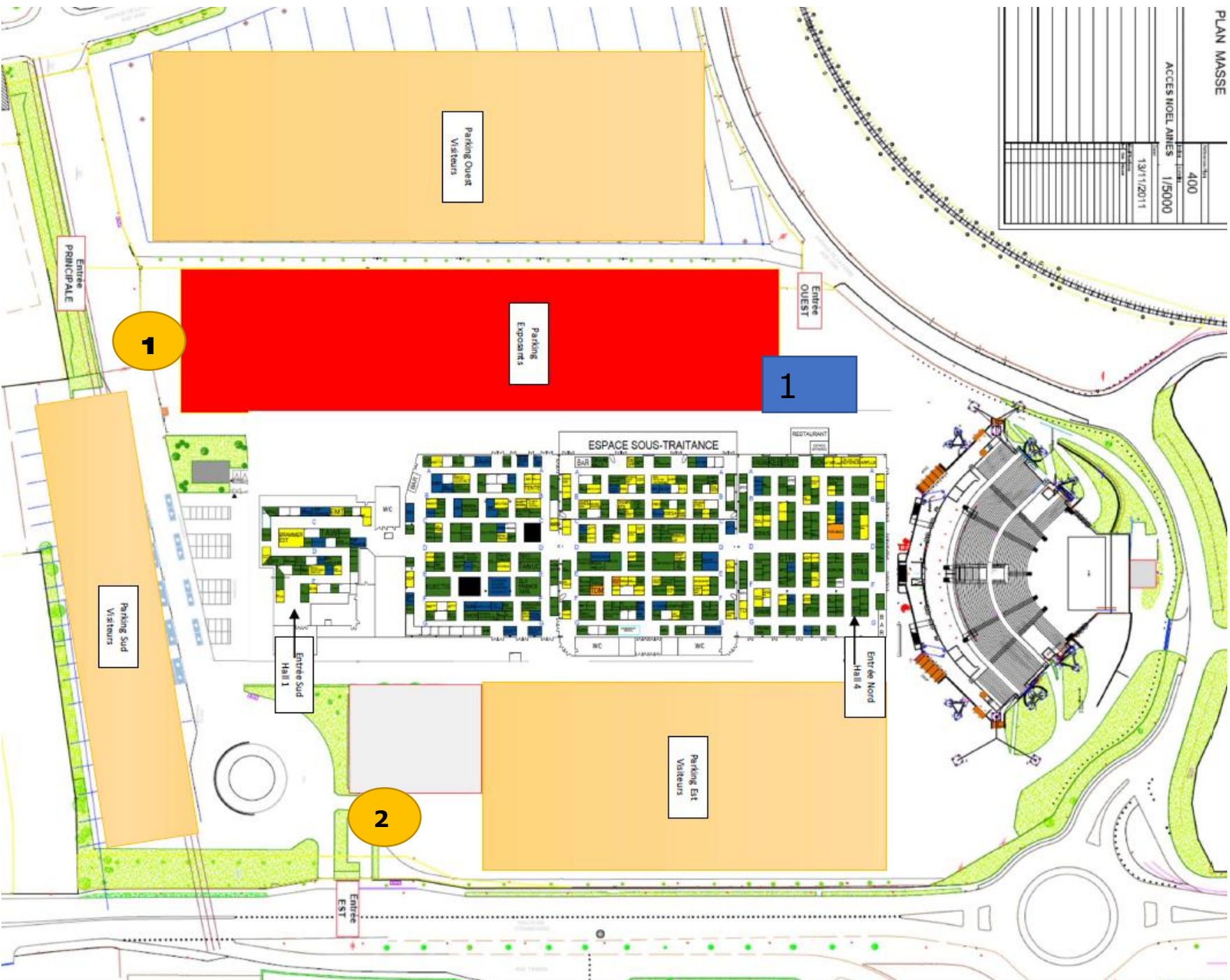


PLAN MASSE

ACCES MOEL ANIES 1/5000

13/11/2011

400





PENDANT LE SALON :

| | |
|--|------|
| Où stationner pendant le salon :..... | P.13 |
| Quels sont les horaires d'accès au salon | P.13 |

PARKINGS EXPOSANTS :

Vous avez **deux** places de parkings « exposant » par stand – à **retirer à l'accueil Exposants**.
Ce badge vous permet d'accéder au parking exposant – cf plan.
Il vous sera demandé par le gardien.

| | |
|--|---|
| Entrée Parkings Exposants : UNIQUEMENT Portail Parc Agricole |  |
| Parkings exposants |  |

HORAIRE ACCES SALON SEPEM :

PENDANT SALON : Accès Parking et accès aux halls pour les exposants :

Mardi 17 Novembre : 8h à 19h

Mercredi 18 Novembre : 8h à 21h

Jeudi 19 Novembre : 8h à 22h

MON STAND :

| | |
|--|------|
| Plateforme technique : | P.15 |
| J'ai besoin d'infos sur mon stand : | |
| Type de cloisons - La couleur de la moquette -Electricité -Nettoyage-Wifi | P.15 |
| Besoins Spécifiques – Elingage – Air comprimé – Eau – Courbe D | P.19 |
| Comment faire livrer sa marchandise sur son stand..... | P.19 |
| Où stocker mes emballages vides pendant le salon : | P.20 |
| Restauration sur salon - je veux organiser un cocktail sur mon stand : | P 20 |
| J'ai besoin d'un TV, je veux éclairer mon stand : | |
| J'ai besoin de mobilier complémentaire..... | P.21 |

PLATEFORME TECHNIQUE :

Vous avez reçu de notre part un mail avec un code exposant vous permettant d'accéder à notre plateforme technique.

Cette plateforme technique vous permet de

: commander des prestations complémentaires : branchements électriques – réserve – bandeau de signalétique – nettoyage

: Commander vos prestations spécifiques type Air Comprime – élingage – Point d'eau

: Déclaration machines en fonctionnement

: Vos demandes montage anticipée – ex arrivée machines

: Plan du stand.

: Vos badges exposant

Il est – impératif – de remplir cette plateforme – même si vous n'avez pas de prestations complémentaires. L'étape du plan est incontournable.

TYPE DE STANDS :

Lors de votre inscription, vous avez commandé :

Soit Un stand Clef en main

Soit un stand équipé

Soit un stand nu.

POUR RAPPEL, le stand comprend :

STAND EQUIPE :

: Moquette Taupe –

: Cloisons blanches – descriptif ci-dessous

: 1 réserve de 1 m²

: 1 branchement de 2 kW

: 1 barre LED par 9 m²

: 1 enseigne

: Nettoyage du stand

: Crédit mobilier de 30€ par m².

STAND CLE EN MAIN : 9 à 15 m²

: Moquette Taupe–

: Cloisons blanches – descriptif ci-dessous

: 1 branchement de 2 kW

: 1 barre LED

: 1 enseigne

: Dotation mobilier : 1 table – 3 chaises – 1 porte document







STAND CLE EN MAIN : > à 15 m²

- : Moquette Taupe
- : Cloisons blanches – descriptif ci-dessous
- : 1 branchement de 2 kW
- : 1 barre led par 9 m²
- : 1 enseigne
- : Crédit Mobilier de 15 € par m²

STAND NU :

- : Moquette Taupe-
- : Cloisons blanches – descriptif ci-dessous
- : Enseigne

COULEUR DE MOQUETTE :

| HALLS | ALLEES | EXPOSANTS |
|-----------------------|---|---|
| Halls 1-2-3-4 |  |  |
| Espace Sous Traitance |  |  |

Par défaut, la couleur de moquette de votre stand est « Taupe ou Gris souris ».
Vous avez la possibilité de changer la couleur de votre moquette de stand.
Cette prestation vous sera facturée

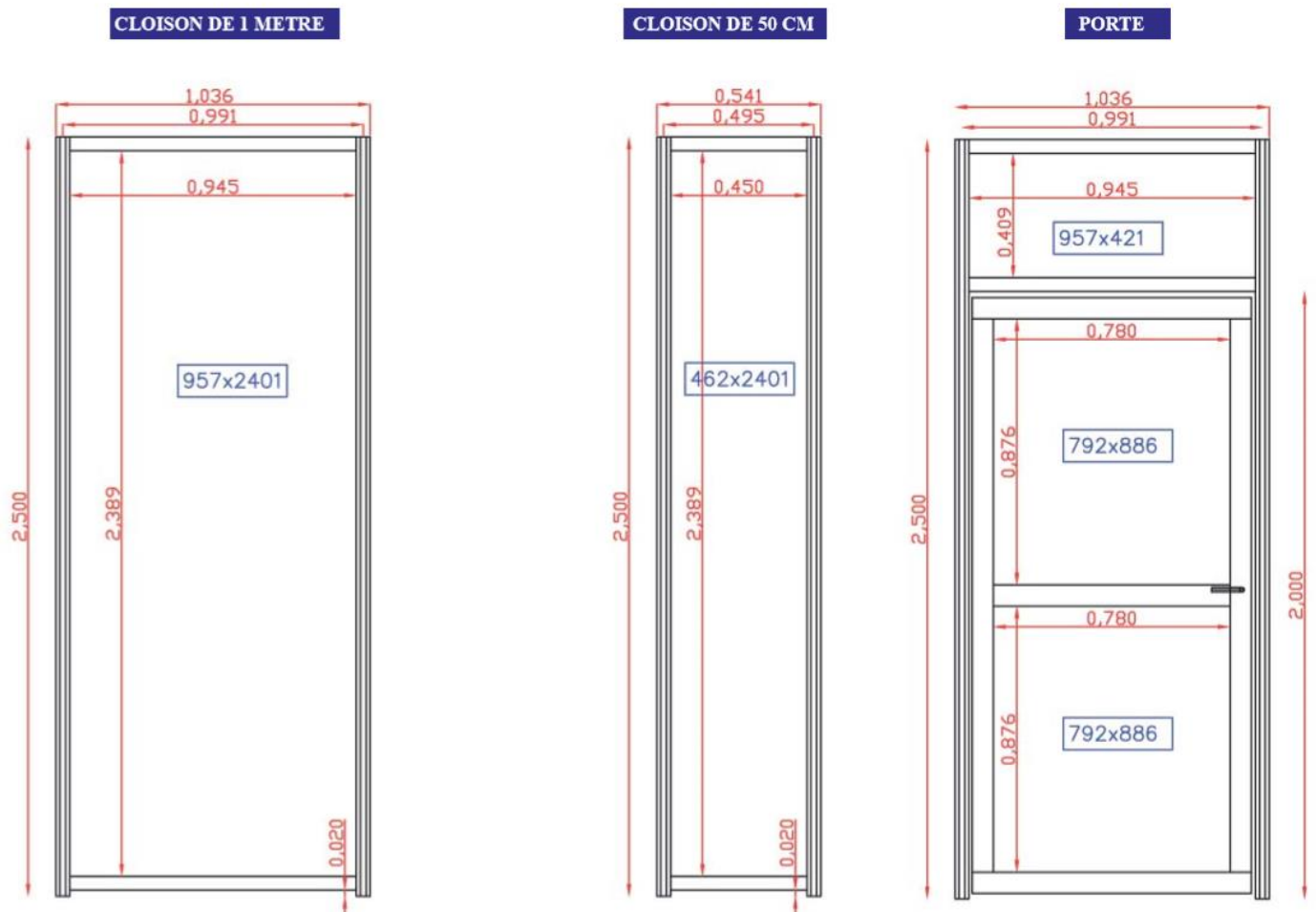
CLOISONS DE STANDS :

Le stand est composé :

De cloisons en mélaminé, de couleurs blanches, de 1,036 m x 2,50 m de haut.

Agrafes, boulonnage, vissage et grosses pointes, tout élément d'accroche pouvant détériorer le support sont interdits. La détérioration des cloisons vous sera facturée.

Idéal : Patafix ou adhésif repositionnable



BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES :

Nous vous rappelons que si vous avez commandé **un stand Equipé ou Clé en Main**, vous avez un branchement électrique de 2 kW compris dans le cout du stand.

Si vous avez un stand nu ou si vous avez besoin d'une puissance supérieur à 2 kW, **reportez-vous à la plateforme technique.**

A noter : La barre de led est branchée sur votre branchement électrique.

Merci de nous indiquer explicitement, à l'aide du croquis, situé en page 3 de la plateforme, l'emplacement souhaité de votre compteur sur votre stand.

**En cas de non-précision sur le plan,
Le branchement électrique sera – obligatoirement - mis dans votre réserve. Si vous n'avez pas de réserve, il sera situé à en fond de stand à gauche.
La barre de led sera positionnée sur le bandeau de stand.**

Nous nous réservons le droit de vous facturer un coût de changement d'emplacement de compteur en cas de non-précision préalable de l'emplacement souhaité sur votre stand.

| | |
|---------------|-----------------------------|
| Cafetière | 0,8 à 4 Kw (moyenne 1,5 kW) |
| Bouilloire | 0,3 à 1,7 kW |
| Réfrigérateur | 0,2 Kw |
| Ordinateur | 0,1 Kw |
| Aspirateur | 1,5 Kw en moyenne |
| Barre de led | 0,3 kW |

Besoin d'une installation spécifique type Courbe D ou 300 mA :

Vous exposez du matériel en fonctionnement sur votre stand, nécessitant un besoin spécifique électrique Type Courbe D ou 300 Ma pour fonctionner. Ce type de demande nécessite une installation particulière dans un Etablissement recevant du Public.

Merci de faire la demande par l'intermédiaire du formulaire de la plateforme technique.

NETTOYAGE :

Nous assurons le nettoyage et l'entretien des allées et des parties communes en dehors des heures d'ouverture du salon, tous les jours.

Votre stand :

Le jour de l'ouverture du salon, nous assurerons l'enlèvement du polyane et le nettoyage de votre stand.

Le mercredi et jeudi : le nettoyage est à votre charge.

Si vous ne souhaitez pas procéder vous-même au nettoyage de votre stand les mercredi et jeudi matin, nous pouvons vous proposer cette prestation.

Tous les soirs, déposez vos déchets de la journée dans l'allée, en bordure de votre stand, en mettant les éventuelles bouteilles de verre à part pour faciliter le tri aux équipes de nettoyage qui les collecteront.

Pour les personnes qui souhaitent évacuer leurs déchets pendant la journée, des conteneurs à verre et à déchets divers seront placés à l'extérieur des halls.

Merci à l'avance de votre collaboration

WIFI :

Pour votre information, la capacité totale du Parc des Expositions en wifi est de 100 méga. Chaque connexion aura **une capacité max de 5 mégas**.

ELINGUES – AIR COMPRIME – EAU – INSTALLATION ELECTRIQUE SPECIFIQUE – DECLARATION MACHINES EN FONCTIONNEMENT

Accroches d'éléments (signalétique, pont lumières à la charpente des halls)

Besoin en air comprimé

Besoin d'eau

Besoin installation électriques spécifique

Déclaration machine en fonctionnement

Nous vous remercions de remplir les demandes dans les annexes techniques.

Ou de vous reporter à la plateforme technique

LIVRAISON DE MARCHANDISES :

Deux possibilités :

Vous souhaitez confier cette prestation à un prestataire :

Ils assureront l'enlèvement de votre marchandise ou machine à l'adresse de votre choix.

L'acheminement au Parc des Expositions de Colmar.

Le déchargement sur votre stand

Stockage emballage vide

Rechargement et réexpédition.

Nous vous conseillons de prendre contact avec GONDRAND Logistique

Directement à mario.tedesco@gondrandlyon.com Tél : +33 (0)4 78 69 50 02 ou via notre plateforme technique.

Vous assurez votre propre transport de marchandises :

Vous devez être **présent** sur le stand à l'arrivée des marchandises afin d'en prendre livraison.

Le **Salon** ne pourra en aucun cas réceptionner la marchandise qui, si vous êtes absent, sera déposée librement sur votre stand sans contrôle de notre part.

Vous **devrez assurer le déchargement**, rechargement et stockage des emballages.
Hors le stockage géré par GONDRAND, il n'y a pas d'espaces de stockage.

Le Salon et l'assureur n'assument aucune responsabilité pour les avaries, vols, dommages, etc... survenus aux marchandises, matériaux, équipements, personnes, pendant la durée de l'installation, du déménagement et du transport.

Adresse de livraison :

SALON SEPEM

Parc des Expositions et de Congrès

Avenue de la Foire aux Vins

68000 COLMAR

Hall + n° stand

N° de portable de l'expéditeur :

STOCKAGE DE MARCHANDISES :

La sté Gondrand peut vous assurer le stockage de vos caisses vides.

Nous vous conseillons de prendre contact avec GONDRAND Logistique

Directement à mario.tedesco@gondrandlyon.com Tél : +33 (0)4 78 69 50 02 ou via notre plateforme technique.

RESTAURATION SUR SITE :

Un restaurant classique, un self et différents points sandwichs fonctionneront en permanence sur le salon à partir **du lundi 16 novembre**.

Bistrot Gourmand et self - Buffet: situé dans le hall 4

Points sandwichs : halls 2 et 3

Pour des propositions de PLATEAUX REPAS - COCKTAIL SUR STAND - Kit Café :

N'hésitez pas à contacter : - Aude LAFEUILLE - AZ RECEPTIONS

a.lafeuille@azreceptions.com 03 89 21 06 33

Selon l'évolution de la pandémie, et si nécessaire, nous serons amenés à faire évoluer notre offre de restauration.

Nous vous tiendrons informer.

PRESTATAIRES :

LOCATION DE MOBILIERS :

Vous avez besoin de mobiliers pour votre stand.

Via notre plateforme ou <http://www.gl-events-mobilier.com/SEPEM/>

ou Contacter : Benjamin Briset : 01 30 11 98 31 – Mail : benjamin.briset@gl-events.com

LOCATION TV HIFI :

Vous avez Besoin de TV, d'Eclairage spécifique pour votre stand

Contacteur : Oriol CERDAN 06.84.83.92.73 - Mail: oriolcerdan@free.fr

CONCEPTION DE STANDS

Delphine Debote – GL Lives delphine.debote@gl-events.com | www.gl-events.com

Tel: +33 (0)5 61 51 93 53

DEMANDES SPECIFIQUES :

ELINGUAGE
AIR COMPRISE
COURBE D/300 Ma
ARRIVEE D'EAU



17-19 NOVEMBRE
COLMAR 2020
EST

DEMANDE INSTALLATION PARTICULIERE ELECTRIQUE COURBE D / 300 ma

DEAD LINE **20 octobre 2020**

Entreprise :

Adresse :

Hall :N° de stand :

Responsable du stand :

Téléphone Mail

Contact technique si différent

Téléphone Mail

Vous exposez du matériel en fonctionnement sur votre stand, nécessitant un besoin spécifique électrique Type Courbe D ou 300 Ma pour fonctionner. Ce type de demande nécessite une installation particulière dans un Etablissement recevant du Public.

Afin de répondre au mieux à vos besoins, nous vous remercions de nous remplir le document ci-joint, que nous transmettrons aux électriciens du Parc des Expositions de Colmar. Ils vous contacteront pour définir avec vous la nécessité de votre demande.

A réception de leur accord de faisabilité, nous vous transmettrons un bon de commande à nous retourner signé.

COURBE D :

Mono

Tri

Calibre :

| | | | | |
|------|------|------|------|------|
| 10 A | 15 A | 20 A | 32 A | 63 A |
| | | | | |

300 MA :

Calibre :

| | |
|------|------|
| 10 A | 15 A |
| | |

Date Signature

DEMANDE INSTALLATION AIR COMPRIME

DEAD LINE **20 octobre 2020**

Entreprise :

Adresse :

Hall :N° de stand : Surface :m²

Responsable du stand :

Téléphone Mail

Contact technique si différent

Téléphone Mail

Afin de répondre au mieux à vos besoins, nous vous remercions de nous remplir le document ci-joint.

Ce document sera transmis à notre prestataire et au Parc des Expositions de Colmar. A réception de leur accord de faisabilité, nous vous transmettrons un bon de commande à nous retourner signé.

Le Parc des Expositions et le prestataire assureront la mise en place et le démontage du compresseur et des tuyaux.

Ils vous contacteront pour convenir avec vous d'un horaire pour le montage et démontage.

Le raccord de votre machine à l'installation air comprimé reste à votre charge.

HORAIRES :

Lundi 16 novembre 14h – 18h : Mise sous pression de l'air comprimé pour vos essais

Mardi 17 mars : 8h00 – 18h30 : Mise en pression

Mercredi 18 mars : 8h00 – 18h30: Mise en pression

Jeudi 19 mars : 8h00 – 17h30 : Mise en pression

IMPORTANT

Chaque demande doit être accompagnée d'un plan côté, orienté et à l'échelle, matérialisant l'arrivée d'air comprimé sur votre stand

Selon votre emplacement de stand, votre demande peut être refusée pour des raisons de sécurité et de limitation de charges sur les structures du Parc des Expositions.

Date Signature

DEFINITION DE VOS BESOINS AIR COMPRIME

PRESTATIONS DE SERVICE :

: Standard : 7,5 bars

: Spécifique : Besoin d'une pression supérieure. Merci de préciser

DEBIT : (à la pression standard de 7,5 bars)

Standard : 20 m3/h moyen et 40 m3/h en pointe

Spécifique : Besoin d'un débit supérieur ; Merci de préciser.....

Si vous ne connaissez pas votre besoin en débit, nous vous remercions de nous donner des indications sur l'utilisation de l'air comprimé sur le salon : ex soufflette, machine, vérin... N'hésitez pas à joindre des photos ou croquis de la machine exposée.

QUALITE AIR COMPRIME :

Standard : (correspond à 85% des besoins industriels)

Air comprimé Industriel Classe 1.4.1 selon ISO 8573.1

Sécheur : point de rosée +3°C – Résidus d'huile maxi : 0,01mg/m3

Spécifique : Besoin d'une qualité d'air comprimé supérieure ? merci e préciser

Classe selon ISO 8573.1

Ou

Détails de vos besoins en traitement et filtration

Sécheur/point de rosée :

Filtration particules :

Filtrations résidus d'huile :

TYPE EMBOUT SOUHAITEE :

.....

Toute demande hors standard pourra faire l'objet d'un chiffrage complémentaire
Tout besoins de qualité d'air exempt d'huile (classe O) fera l'objet d'une offre particulière.



17-19 NOVEMBRE
COLMAR 2020
EST

DEMANDE D'AUTORISATION ELINGUAGE

Accrochage interdit sans autorisation des organisateurs du Salon et du Parc des Expositions de Colmar)

DEAD LINE **20 octobre 2020**

Entreprise :

Adresse :

Hall : N° de stand : Surface : m²

Responsable du stand :

Téléphone..... Mail.....

Contact technique si différent

Téléphone..... Mail.....

Sollicite l'autorisation de faire installer à la charpente du hall au-dessus du stand, des éléments suspendus :

Descriptif des éléments à suspendre :.....

.....

.....

.....

Poids total certifié :

Poids par élingue (impératif) :

Dimensions :

Hauteur des élingues par rapport au sol du hall :

Nombre d'élingues minimum (à titre indicatif) :

IMPORTANT

Chaque demande d'accrochage doit être accompagnée d'un plan côté, orienté et à l'échelle, matérialisant les éléments à suspendre et leurs points d'ancrage.

Selon votre emplacement de stand, votre demande peut être refusée pour des raisons de sécurité et de limitation de charges sur les structures du Parc des Expositions.

Nous allons transmettre votre demande au Service Technique du Parc des Expositions de Colmar.

En cas d'accord de leur part, nous vous transmettrons un Bon de commande à nous retourner signé.

Le Parc des Expositions ou un prestataire assureront la mise en place et le démontage des élingues et le levage des éléments à suspendre.

Ils vous contacteront pour convenir avec d'un horaire pour le montage et démontage.

Le montage de vos éléments à suspendre est à votre charge.

Date : Signature :



17-19 NOVEMBRE
COLMAR 2020
EST

DEMANDE INSTALLATION POINT EAU

Sous réserve de possibilité technique.

DEAD LINE **20 OCT 2020**

Entreprise :

Adresse :

Hall :N° de stand : Surface :m²

Responsable du stand :

Téléphone Mail

Contact technique si différent

Téléphone Mail

Afin de répondre au mieux à vos besoins, nous vous remercions de nous remplir le document ci-joint.

Ce document sera transmis au Parc des Expositions de Colmar.

A réception de leur accord de faisabilité, nous vous transmettrons un bon de commande à nous retourner signé.

Le Parc des Expositions assurera la mise en place du point d'eau.

Ils vous contacteront pour convenir avec vous d'un horaire pour le montage et démontage.

Le raccord de votre machine au point d'eau est à votre charge.

IMPORTANT

Chaque demande doit être accompagnée d'un plan côté, orienté et à l'échelle, matérialisant le point d'eau.

Selon votre emplacement de stand, votre demande peut être refusée pour des raisons de sécurité et de limitation de charges sur les structures du Parc des Expositions.

DateSignature

GARDIENNAGE – SECURITE INCENDIE – REGLES SECURITE ET HYGIENES A RESPECTER :

| | |
|--|------|
| A partir de quand le salon est gardienné..... | P.30 |
| Quelles sont les règles à respecter en matière de sécurité incendie..... | P.30 |
| Quelles sont les règles à respecter en matière de sécurité au travail..... | P.32 |

GARDIENNAGE :

L'organisation du salon se charge de la surveillance générale des salons dans les meilleures conditions mais **il s'agit là d'une obligation de moyens et non de résultat.**

Gardiennage à partir du dimanche 15 Novembre à 14h, et jusqu'au jeudi 19 Novembre à 21h.

Ce dispositif ne concerne en aucun cas la surveillance des aménagements de stand qui demeurent sous la responsabilité exclusive des exposants.

QUELQUES CONSEILS :

- Respecter les horaires d'ouverture aux exposants et ne pas abandonner les stands durant l'ouverture.
- Ne laisser aucun objet de valeur sur les stands en dehors des heures d'ouverture.
- Nous attirons votre attention sur les risques accrus de vols pendant les périodes de Montage et démontage.

PENDANT LE SALON,

Nous vous conseillons vivement de sécuriser vos matériels informatiques et vidéos avec des câbles de sécurité (en vente dans tous les magasins informatiques)

LORS DU DÉMONTAGE,

Nous vous recommandons vivement de déménager vos objets de et de vider votre réserve dès la fermeture du salon

COMMISSION DE SECURITE INCENDIE :

Comme toutes les manifestations similaires, SEPEM, et avec lui ses exposants, est tenu de respecter les dispositions de l'arrêté du 23 Novembre 1965 modifié, du décret N° 731007 du 31 Octobre 1973 et de l'arrêté du 18 Novembre 1987, relatifs à la protection des risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

En conséquence, nous vous demandons instamment de proscrire l'emploi du polystyrène expansé, de ne remplacer, sous aucun prétexte, les tissus que nous avons utilisés pour la décoration générale et qui correspondent aux normes de sécurité requises.

Le Chargé de Sécurité Incendie sera présent à partir du lundi 17 Novembre.

Il examinera la conformité des stands.

Vos installateurs de stands doivent fournir les procès-verbaux de classement au feu des matériaux de décoration

Utilisés sur les stands.

Pour des aménagements spéciaux, stands à étages etc..., les dossiers de sécurité doivent être fournis.

En page suivante ; vous trouverez les matériaux autorisés et les documents à fournir.

MATERIAUX

En fonction de leur réaction au feu, les matériaux traditionnels présentent les classements conventionnels suivants (dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'apporter la preuve du classement)

M0 ou A normes Européennes = Incombustible

M1 ou B normes Européennes = Non inflammable

M2 ou C normes Européennes = Difficilement inflammable

M3 ou D normes Européennes = Moyennement inflammable

M4 ou E normes Européennes = Facilement inflammable

| MATERIAUX | AUTORISE | DOCUMENT A FOURNIR |
|---|--|--|
| Bois (ou composite à base de bois) > 18 mm non stratifié | Bois (non stratifié) aggloméré de bois latté contre-plaqué | Néant (matériaux assimilés a M3) |
| Bois < 18 mm et > 5 mm Bois > 18 mm, stratifié | M3 d'origine ou D normes Européennes | Procès-verbaux M3 (ou Labels sur matériaux) |
| Contre-plaqué - Aggloméré < 5 mm composite à base de bois | M1 ou ignifugé 2 faces par peintures, vernis, sels d'imprégnation par un applicateur agréé ou B normes Européennes | Procès-verbaux M1 ou certificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application |
| Moquettes au sol | Naturel : M4 ou E normes Européennes Synthétique : M3 ou D normes Européennes | Procès-verbaux |
| Tissus et revêtements textiles muraux | M1 ou ignifugé B normes Européennes | Procès-verbaux ou certificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application |
| Matières plastiques (plaques, lettres) | M1 ou B normes Européennes | Procès-verbaux M1 |
| Peintures | Sur support M0, M1 ou bois autorisé (peinture nitrocellulosique) interdite | Procès-verbaux de support |
| Décoration flottante (papier, carton) | M1 ou ignifugé ou B normes Européennes | Procès-verbaux ou certificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application |
| Décoration florale en matériau de synthèse | M1 d'origine (ignifugation interdite) ou B normes Européennes | Procès-verbaux M1 |
| Décoration collée ou agrafée (papier) | Sans justification si collée sur toute la surface ou agrafée tous les 5 cm en pose fractionnée | |
| Mobilier | Gros mobilier : M3 ou D Structure légère : M3 ou D Rembourrage : M4 ou E Enveloppe : M1 ou B | Procès-verbaux ou certificat d'ignifugation (sans justificatif si mobilier de location) |
| Vitrages | Armés, trempés, feuilletés | Procès verbaux, certificats ou justificatifs telles que facture |
| Autres matériaux | Accord à demander | Réponse écrite du chargé de sécurité |

PRINCIPALES REGLES SECURITE ET HYGIENE A RESPECTER SUR UN SALON :

PORT DU BADGE MONTAGE ET DÉMONTAGE : Obligatoire pour accéder au Salon

PORT DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

Chaussures de Sécurité : Il est rappelé que le port des chaussures de sécurité (coquilles + semelle anti-perforation) est obligatoire pour toutes personnes pénétrant sur le site du salon pendant les périodes de montage et démontage.

Casque : Le port du casque est obligatoire pour tous les nacellistes, tous les salariés en situation de travaux superposés et toute tâche présentant un risque.

Gants, lunettes de protection pour les tâches à risques particuliers



LE LEVAGE ET LE TRANSPORT DE PERSONNEL ne peuvent être fait qu'avec des moyens spécifiquement conçus à cet effet :

Documents obligatoires à présenter sur le site

- Fiche de visite périodique de l'engin à jour (moins de 6 mois)
- C.A.C.E.S (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)
- Autorisation de conduite sur site de l'employeur
- Certificat médical d'aptitude à jour



TRAVAIL EN HAUTEUR : Il est obligatoire de toujours utiliser des moyens assurant une protection collective. Les échelles ne doivent pas être utilisées en poste de travail.



LES OUTILLAGES ÉLECTRIQUES OU ÉLECTROPORTATIFS doivent être munis d'un système d'aspiration ou de récupération des poussières pour pouvoir être utilisés à l'intérieur des halls.

INTERDICTION DE FUMER DANS LES HALLS : au montage - démontage et pendant le Salon

RESPECTER LES ALLÉES DE CIRCULATION : elles doivent rester libres et circulantes pour les secours et les engins de manutention

ASSURER EN PERMANENCE le nettoyage et l'entretien de son stand et de sa zone périphérique

SYSTÈME D'ASPIRATION : les outillages électriques, fixes ou électroportatifs pour être acceptés dans le hall, doivent être munis d'un système d'aspiration ou de récupération des poussières.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCENDIE :

**Un seul et unique numéro :
03 90 50 51 10**

En cas d'accident

Indiquer clairement le motif et le lieu précis de l'accident afin de faciliter l'accès des secours.

En cas d'incendie

Indiquer clairement le motif et le lieu précis de l'incendie afin de faciliter l'accès des secours.

Déclencher l'alarme incendie en percutant les déclencheurs manuels.

Evacuer et se réunir en extérieur.

INFOS COVID :

Nous reviendrons très rapidement vers vous pour vous tenir informer de toutes les mesures que nous mettrons en place pour vous accueillir en toute sécurité sur notre salon.

Nous nous baserons sur le REFERENTIEL SANITAIRE DE LA FILIERE EVENEMENTIELLE, présenté par UNIMEV, en accord avec le gouvernement.

MEMENTO :

HORAIRES :

| MONTAGE – OUVERTURE DES PORTAILS | | |
|---|---------------------------------|---------------------|
| Dimanche | 14h – 18h (dernière entrée 17h) | Accès portail 1 |
| Lundi | 8h – 21h (dernière entrée 20h) | Accès portail 1 + 2 |

| OUVERTURE ACCEUIL EXPOSANT | | |
|-----------------------------------|--------------------------------|--|
| Dimanche | 14h – 18h | |
| Lundi | 8h – 19h (dernière entrée 20h) | |

| ACCES EXPOSANTS PENDANT LE SALON | | |
|---|----------|--------------------------------|
| Mardi | 8h – 19h | Stationnement parking exposant |
| Mercredi | 8h- 21h | |
| Jeudi | 8h- 22h | Accès par portail 1 |

| HORAIRES VISITEURS | | |
|---------------------------|----------|--|
| Mardi | 9h – 18h | |
| Mercredi | 9h – 18h | |
| Jeudi | 9h – 17h | |

| DEMONTAGE OUVERTURES PORTAILS | | |
|--------------------------------------|--|-----------------|
| Jeudi : | 17h : Début Démontage exposant 17h : livraison caisses sur stand par transpalette | Accès portail 1 |
| | 17h30 : Ouverture des portails du Par cet des portails bâtiments pour accès Véhicules lourds sauf semi | |
| | 19h : Accès semi-remorque dans l'enceinte du parc 19h : Accès chariot élévateur dans les halls | |
| Vendredi | 8h- 12h | |

COMMISSION DE SECURITE :

Visite de la Commission de Sécurité, le lundi ...par notre chargé de Sécurité

GARDIENNAGE :

A partir du dimanche 18h, et jusqu'au jeudi 21h